

218C0188
FR0000050049-FS0061

23 janvier 2018

Déclaration de franchissement de seuil (article L. 233-7 du code de commerce)

VIEL ET COMPAGNIE

(Euronext Paris)

Par courriers reçus le 22 janvier 2018, la société anonyme de droit suisse Quaero Capital (20 bis rue de Lausanne, 1201 Genève, Suisse) agissant pour le compte de fonds dont elle assure la gestion, a déclaré avoir franchi en hausse, le 19 janvier 2018, le seuil de 5% du capital de la société VIEL ET COMPAGNIE et détenir 3 912 598 actions VIEL ET COMPAGNIE représentant autant de droits de vote, soit 5,07% du capital et 3,31% des droits de vote de cette société¹.

Ce franchissement de seuil résulte d'une acquisition d'actions VIEL ET COMPAGNIE sur le marché.

¹ Sur la base d'un capital composé de 77 150 691 actions représentant 118 293 385 droits de vote, en application du 2^{ème} alinéa de l'article 223-11 du règlement général.